



n°48- 29 avril 2011 Égalité

Fédération de Paris du Parti socialiste

Un pass'contraception pour les mineur-e-s d'Ile-de-France !

Les jeunes Franciliennes et Franciliens de seconde ou de niveau équivalent ont désormais accès à une contraception gratuite et anonyme.

Comme l'indique le Conseil Régional d'Ile de France, le Pass' contraception est conçu sous forme de chéquier avec des coupons. Son objectif : **donner accès à une première contraception gratuite et anonyme pour les mineur-e-s**. Sont ainsi concernés les jeunes en classe de seconde ou niveau équivalent pour les jeunes en lycées professionnels, CFA ou en formation sanitaire ou sociale. **Environ 77.000 filles et 82.000 garçons sont concernés car le pass' contraception a vocation à sensibiliser aussi les garçons à la contraception !**

Les 5 coupons : Le premier coupon propose une consultation dans un centre de planification et d'éducation ou chez un médecin généraliste, un gynécologue, une sage-femme. Le deuxième permet de faire une prise de sang et/ou des analyses. Le troisième permet d'obtenir le contraceptif choisi en accord avec le praticien dans une pharmacie ou dans un centre de planification et d'éducation familiale.

Le quatrième coupon donne accès à une deuxième consultation médicale. Quant au cinquième, il est prévu pour le renouvellement du contraceptif.

Un accès simplifié : **Gratuit et anonyme**, le carnet est délivré depuis le 26 avril 2011 par les infirmières et infirmiers scolaires dans les lycées, par les référents santé dans les centres de formation d'apprentis (CFA) et les instituts de formation sanitaire ou sociale. Il sera **valable chez l'ensemble des professionnels médicaux de la région**.

Prochaine réunion de la Commission fédérale égalité femmes hommes

Examen et discussion du Projet pour le Changement



**Mercredi
4 mai 2011
à 19h30**
à la Fédération
32 rue Alexandre
Dumas, 11^e arr

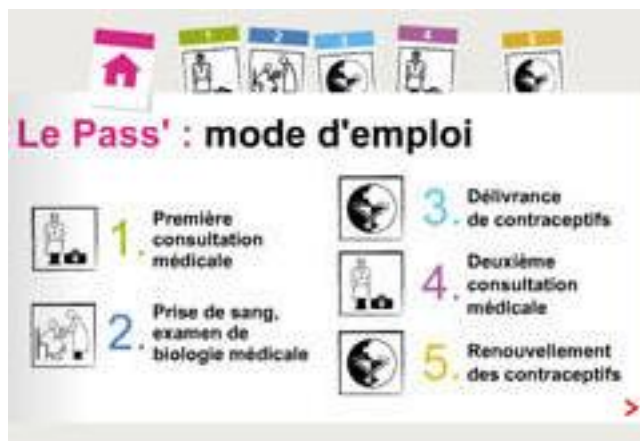
Calendrier:

- 9 avril: adoption par le Conseil national
- jeudi 19 mai: vote dans les sections
- samedi 28 mai: Convention nationale

Attention ! Les amendements fédéraux devant être transmis au bureau fédéral le jeudi 5 mai, nous vous proposons de transmettre vos propositions rédigées d'amendements égalité femmes hommes au plus tard le lundi 2 mai à 16h au SF Égalité (chris_rimbault@yahoo.fr et andrea.fuchs@neuf.fr). Ceux-ci seront discutés lors de la réunion de la Commission égalité du 4 mai.

Ce dispositif nouveau, inspiré de celui mis en place en 2010 en Poitou Charente à l'initiative de Ségolène Royal, vise ainsi à rendre autonomes les jeunes francilien-ne-s avant leurs 18 ans : ceux-ci n'auront ainsi plus besoin de passer par la sécu de leurs parents pour être remboursés. Par ailleurs, ce pass'contraception ne doit pas faire oublier qu'il existe aussi la pilule du lendemain, encore insuffisamment connue. Enfin, espérons que prochainement il puisse s'adresser aux jeunes Franciliennes et Franciliens hors du lycée ou de l'apprentissage.

A noter : si le pass' contraception est né d'un partenariat entre la Région Ile-de-France, le Ministère de l'éducation nationale et les rectorats, son coût (7 à 9 millions d'euros par an) est exclusivement assuré par la Région.



Les rencontres parlementaires de la Commission égalité femmes hommes : inscrivez-vous !



Le lundi 16 mai, à 19h30, au Sénat : rencontre avec Michèle André, Présidente de la Délégation du Sénat aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Ancienne Secrétaire d'Etat aux droits des femmes sous la Présidence de François Mitterrand (1988-1991), et actuelle sénatrice du Puy-de-Dôme, Michèle André a très chaleureusement accepté de nous recevoir au Sénat, pour une discussion sur le renforcement des droits des femmes sous les gouvernements socialistes, et plus encore sur les enjeux actuels de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Inscription obligatoire auprès de Christine : chris_rimbault@yahoo.fr, avant le jeudi 12 mai 18h.

Rdv avec pièce d'identité et tenue correcte exigée, le lundi 16 mai à 19h15 au 15 ter Rue de Vaugirard Paris 6è (RER Luxembourg).



Courant juin 2011, à l'Assemblée nationale : rencontre avec Danièle Hoffman-Rispal, Membre du Bureau de l'Assemblée nationale.

Ancienne Vice-Présidente de l'Assemblée nationale (2008-2009), et Députée de Paris, Danièle Hoffman-Rispal nous attend prochainement à l'Assemblée nationale.

Le 4 avril
dernier, la
Commission
fédérale égalité

La Révolution en Tunisie se fait avec les Tunisiennes et les Tunisiens.

femmes hommes recevait et dialoguait avec Nadia Chaabane, Franco-tunisienne, membre fondatrice du Conseil National des Droits des Femmes CNDF, Secrétaire générale de l'Association des tunisiens en France, et membre du Manifeste des Libertés ; et Pouria Amirshahi, Secrétaire national du Parti Socialiste à la coopération, à la francophonie, à l'aide au développement et aux droits de l'Homme.

Nadia et Pouria ont ainsi dressé un point d'étape sur les révolutions en Tunisie et en Egypte, et également les mouvements en cours dans les autres Etats arabes : Iran, Syrie, Yémen, Libye, etc. Ils ont également souligné que les femmes en sont pleinement parties prenantes, et que les mouvements féministes dans ces pays sont généralement anciens. Comme socialistes, nous relayons et soutenons ces mouvements de démocratisation et de marche vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est ainsi que Pouria Amirshahi et Gaëlle Lenfant ont diffusé, au nom des socialistes, le communiqué de presse ci-dessous :



La Tunisie s'engage en faveur de la participation politique des femmes et de l'égalité entre femmes et hommes

Communiqué

Pouria Amirshahi, secrétaire national chargé des droits de l'Homme,
Gaëlle Lenfant, secrétaire nationale adjointe chargée des droits des femmes

Paris, le 18 Avril 2011

Le 24 juillet prochain, les Tunisiennes et Tunisiens éliront les membres d'une assemblée nationale constituante. Les autorités de la transition démocratique ont retenu le mode de scrutin majoritaire à un tour avec listes strictement paritaires, alternées femme - homme.

Les femmes ont été au cœur de la révolution tunisienne. Elles sont actrices de la transition démocratique et de la vie politique. Le Parti socialiste salue cet engagement des Tunisiennes et Tunisiens en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui illustre la perspective progressiste dans laquelle s'inscrit le peuple tunisien.

Après le Sénégal, la Tunisie montre le chemin à suivre vers l'égalité des droits politiques entre les femmes et les hommes.

Christine RIMBAULT
Secrétaire fédérale à l'égalité
chris_rimbault@yahoo.fr



Andrea FUCHS
Secrétaire fédérale adjointe à l'égalité
andrea.fuchs@neuf.fr